



Sessione di u 6 maghju di u 2024
Session du 6 mai 2024

Raportu N° 2024-8
Rapport N° 2024-8

Prisentazione di u Pianu di prutezzione di a furesta è di u spaziu naturale contru à i fochi
2024-2033

Présentation du plan de protection des forêts et de l'espace naturel contre les incendies
2024-2033

Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii
Rapport du Président de la Chambre des Territoires

Le plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies de Corse (PPFENI) 2014-2023 avait pour objectifs la diminution du nombre de départs de feux, la réduction des surfaces brûlées ainsi que la prévention des risques d'incendies et la limitation de leurs conséquences.

En 2022, les travaux de révision du PPFENI ont été initiés. Ils ont permis d'aboutir à la réalisation de deux cahiers qui composent ce plan :

- **Cahier n° 1** : Document d'orientation et fiches action 2024-2033, intégrant 4 objectifs complémentaires :
 - Prévenir le risque d'incendie par la réduction du nombre de départs de feux.
 - Aménager le territoire pour réduire les surfaces parcourues par les incendies / Limiter leurs conséquences sur les milieux et les personnes dans l'espace naturel.
 - Protéger les personnes, les biens et les activités économiques et sociales.
 - Comprendre, organiser la gouvernance et communiquer.

- **Cahier n° 2** : Données documentaires, bilan PPFENI 2013-2022, guide technique, contenu des études de planification et phasage d'élaboration et d'adoption, retours d'expériences, démarche territoriale de l'État en matière d'OLD et modalités de financement des

La Chambre des territoires a été étroitement associée à l'élaboration de ce document à travers notamment la désignation de trois de ses membres (MM ALBERTINI Don-Marc, ARRIGHI Fabien, PERENEY Jean).

Cette question a également fait l'objet de travaux et d'échanges au sein de l'instance et de ses commissions.



Camera di i Territorii di Corsica
Chambre des Territoires de Corse



Lors de ses réunions du 26 mars et du 24 avril, le bureau a examiné ces documents de même qu'une présentation en a été faite par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt) le 3 avril dernier, à des représentants de la Chambre des territoires ainsi qu'à des membres de la CDENATE (Commission du développement économique, du numérique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement), en présence de sa Présidente, Nadine Nivaggioni, et des services de la Collectivité de Corse.

La Collectivité de Corse a été saisie par le préfet de Corse, à l'instar d'autres partenaires, pour émettre un avis sur ce projet de Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies (PPFENI) 2024-2033.

Il vous est donc proposé d'émettre un avis sur ces documents avant qu'ils ne soient soumis à l'Assemblée de Corse lors de sa session des 30 et 31 mai prochains.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.